

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation : 07/04/2023

Le jeudi 13 avril 2023 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

En exercice : 19

Présents : 15

Votants:16

Pour : 16

Contre : 0

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Lucie BONICEL par Christelle FOLCHER

Excusés : Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Daniel MOLINES

Absents :

Secrétaire de séance :

Michèle BUISSON

Délibération n°DE_2023_129 - Objet : Vote du BP 2023

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozère,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 3 223 276.08 Euros

En dépenses à la somme de : 3 223 276.08 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

RF

Préfecture de Mende

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 19/04/2023

048-200057594-DE_2023_129-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	501 833.11
012	Charges de personnel, frais assimilés	810 000.00
014	Atténuations de produits	39 205.00
65	Autres charges de gestion courante	196 058.52
66	Charges financières	18 300.00
67	Charges exceptionnelles	5 000.00
023	Virement à la section d'investissement	69 806.32
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 822.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 688 024.95

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	65 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	180 734.42
73	Impôts et taxes sauf le 731	19 634.00
731	Fiscalité locale	421 755.00
74	Dotations et participations	651 254.00
75	Autres produits de gestion courante	77 687.28
77	Produits exceptionnels	
002	Résultat de fonctionnement reporté	271 960.25
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 688 024.95

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	96 060.26
204	Subventions d'équipement versées	64 692.00
21	Immobilisations corporelles	561 578.31
23	Immobilisations en cours	750 920.56
16	Emprunts et dettes assimilées	62 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 535 251.13

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	1 002 607.69
16	Emprunts et dettes assimilées	323 449.90
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 000.00

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 19/04/2023

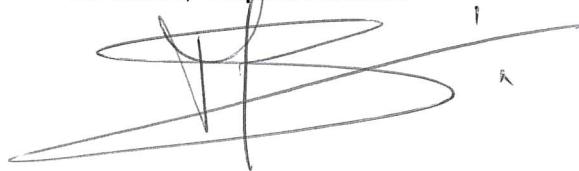
048-200057594-DE_2023_129-DE

021	Virement de la section de fonctionnement	69 806.32
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 822.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	9 565.22
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 535 251.13

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin



RF
Préfecture de Mende

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/04/2023
048-200057594-DE_2023_129-DE